



DECLARATION FILPAC CGT

Elus et mandatés presse quotidienne régionale

Pour la FILPAC CGT et ses élus et mandatés, l'orientation de la conférence fédérale de la presse quotidienne a établi que la clé de voûte de la modernisation actuelle repose sur un pilier maître, l'introduction, dans la chaîne graphique, de nouvelles technologies qui induisent la disparition des frontières traditionnelles entre certains métiers et de nouvelles formes d'organisation du travail. Il en va ainsi dans les entreprises de presse quotidienne régionale et de presse quotidienne départementale.

Une véritable gestion prévisionnelle des emplois doit forcément prendre en compte ces évolutions, non sous la forme de « passerelles » entre métiers existants, mais par la création de nouveaux espaces professionnels, de nouvelles qualifications. Ces nouvelles qualifications concernent le secrétaire de rédaction, la mise en page, le traitement de l'image et la correction dans le secteur de l'édition, la fabrication de la publicité, l'impression et ses métiers, l'expédition et la maintenance.

Dès lors, toute gestion prévisionnelle de l'emploi, si elle doit comporter des mesures d'accompagnement (formation professionnelle et départs anticipés pour les salariés les plus âgés) ne saurait être réduite au seul aspect d'une réduction d'effectifs déterminée à priori.

C'est pourquoi la FILPAC CGT avance, comme condition d'un accord national et comme base de négociations dans les entreprises, trois grands principes.

1. Reconnaissance des nouvelles qualifications mises au jour par le décloisonnement, dû aux nouvelles technologies, des fonctions qui relevaient auparavant des métiers traditionnels du secrétariat de rédaction et de des métiers techniques du prépresse, metteur en page, technicien de l'image, dans le cadre d'un processus maîtrisé paritairement.
2. Définition d'une grille nationale des emplois relative aux filières d'édition-prépresse, impression, expédition et maintenance.
3. Sur ces bases, ouverture de négociations paritaires entreprise par entreprise afin de prendre en compte les formes d'organisation propres à chaque titre, de définir les compétences, les qualifications, les effectifs nécessaires à leur activité et d'en déduire les actions de formation et de départs anticipés éventuels.
4. C'est du point de vue du processus de mise en place de ces nouvelles qualifications que les mesures d'accompagnement (formation professionnelle et mesures éventuelles de départ anticipé) devront être mises en manœuvre.

Dans le souci du rassemblement le plus large des salariés de la presse, la FILPAC CGT se déclare prête à ouvrir toutes négociations, tant au plan national que dans les entreprises afin qu'il devienne possible d'aboutir, dans les meilleurs délais, à la signature d'un tel accord cadre.

La FILPAC CGT appelle à tenir dans les meilleurs délais des débats et des assemblées avec tous les salariés sur les objectifs ainsi définis, afin que s'exprime la volonté revendicative, notamment par la signature de la pétition nationale porteuse des revendications de la FILPAC CGT.

Elle en appelle d'une part aux pouvoirs publics, d'autre part au président du SPQR de façon que le cadre paritaire de négociations et d'échanges soit maintenu.

Montreuil, le 7 juillet 2005